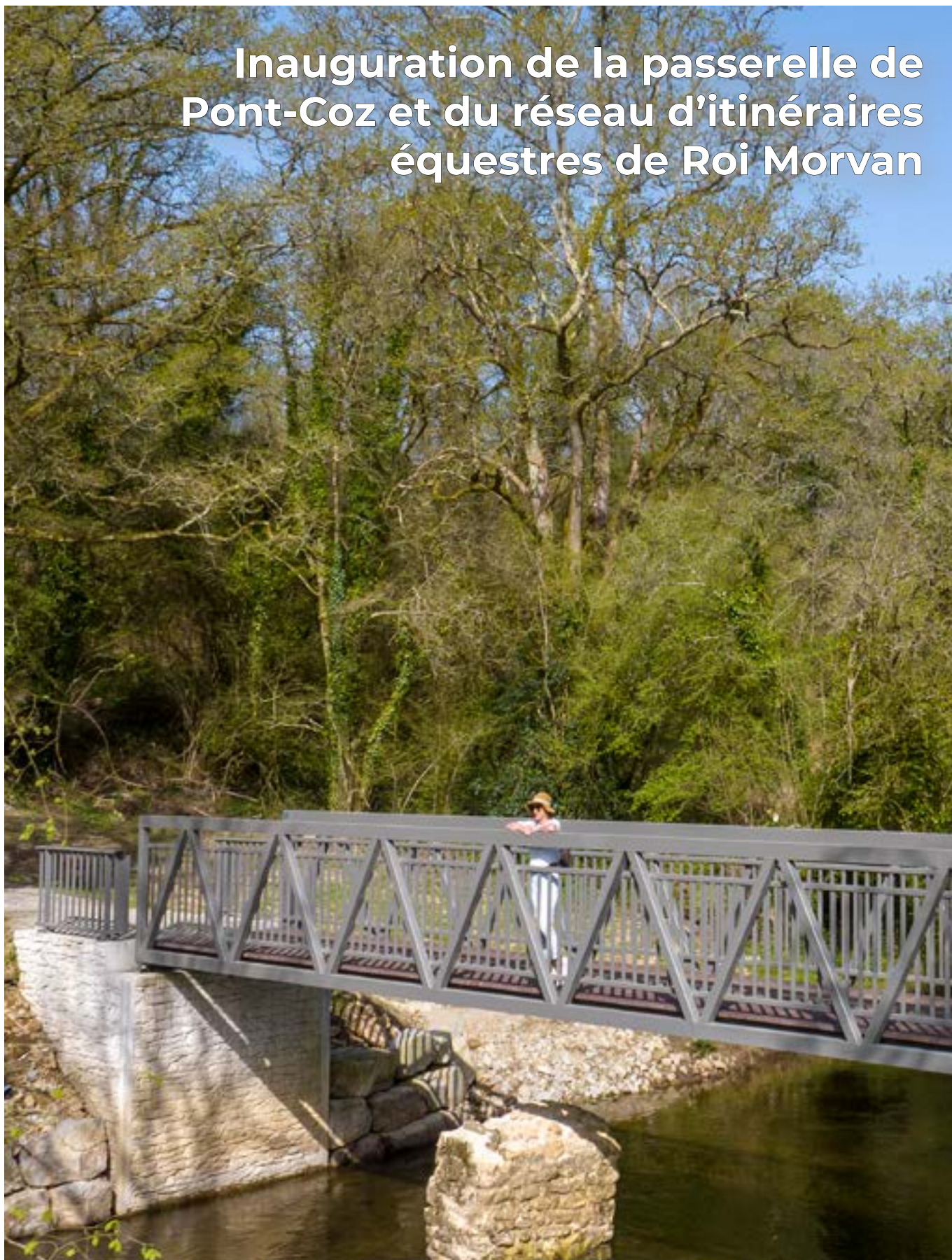


Inauguration de la passerelle de Pont-Coz et du réseau d'itinéraires équestres de Roi Morvan



**Dossier
de presse**

Mai 2026

Hôtel du Département

Contact presse :

Sarah Le Borgne

02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60

presse@morbihan.fr



INAUGURATION DE LA PASSERELLE DE PONT-COZ ET DU RÉSEAU D'ITINÉRAIRES ÉQUESTRES DE ROI MORVAN

Ce lundi 18 mai, le Président du Département, David LAPPARTIENT a inauguré la nouvelle passerelle de Pont-Coz, sur le cours de l'Inam, entre les communes de Lanvénehen et Le Faouët.

UN PROJET ATTENDU PAR LES RANDONNEURS

Le site de Pont-Coz est un passage stratégique sur les itinéraires équestres et pédestres du territoire de Roi Morvan. Il relie les deux communes et permet de contourner la route départementale 782. Ce passage est également utilisé par l'itinéraire régional Équibreizh et plusieurs circuits de Promenade et de Randonnée (PR).

Pour répondre aux besoins des communes, une nouvelle passerelle a été construite. Elle mesure 15 mètres de long et 2 mètres de large. Réalisée en aluminium et posée sur des appuis en béton, elle a été peinte en vert gris avec une finition effet pierre pour s'intégrer au paysage.

Le coût total des travaux s'élève à 261 000 euros TTC, entièrement pris en charge par le Département. Les entreprises GTM Ouest (Morlaix) et PechALU (Inzinzac-Lochrist) ont réalisé les travaux.

UN CHANTIER MENÉ EN CONCERTATION AVEC LES RIVERAINS

En 2024, le Département a pris la maîtrise d'ouvrage de ce projet. Des études préalables ont été réalisées pour le dimensionnement, et une "déclaration loi sur l'eau" a été effectuée pour évaluer l'impact du projet sur la ressource en eau. Une évaluation des incidences Natura 2000 a également été menée pour préserver l'état de conservation de la biodiversité du site.

Des négociations foncières ont abouti positivement sur la rive gauche (commune du Faouët) grâce à l'aide de propriétaires riverains, ainsi que sur la rive droite (commune de Lanvénehen), où un propriétaire a accepté de mettre à disposition une partie de son terrain pour le stockage des matériaux pendant les travaux.



UN RÉSEAU ÉQUESTRE STRUCTURÉ SUR LE TERRITOIRE DU ROI MORVAN

Cette inauguration s'inscrit dans un programme plus large. En effet, depuis 2023, le Département intervient en maîtrise d'ouvrage sur plusieurs communes du territoire de Roi Morvan Communauté (Le Saint, Guiscriff, Langonnet et Le Faouët) afin de développer le réseau local d'itinéraires équestres. Afin de rendre opérationnel le circuit, le Département a établi une programmation pluriannuelle d'interventions pour structurer le réseau entre 2023 et 2026.

Depuis plus de trois ans, il a mené des travaux, en collaboration avec les communes et les propriétaires privés : création de cheminements, réfection de petites passerelles, remise en état de chemins creux et franchissement de zones humides. Les travaux ont été réalisés par les entreprises ACE Paysage (Landévant) et COLAS TP (Vannes).

Le budget total de ce programme atteint 270 000 euros sur la période 2024-2026, en dehors des dépenses liées à la passerelle de Pont-Coz.

Actuellement, une dernière section est en cours de travaux entre Le Faouët et Le Saint, au lieu-dit Boutouloué, pour un montant estimé à 85 000 euros, elle permettra de traverser une vallée aux abords du ruisseau du Moulin du Duc, situé entre les deux communes.

UN PROJET STRUCTURANT DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES RANDONNÉES

L'inauguration de ces deux réalisations intervient également dans le cadre du premier schéma départemental des randonnées voté cette année. Adopté en mars 2026, ce schéma couvre la période 2026-2037 et définit la politique départementale à venir pour les dix prochaines années en faveur de la pratique de la randonnée en Morbihan. Le Département peut établir son plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et intervient à ce titre sur les itinéraires équestres, en maîtrise d'ouvrage, notamment sur le réseau équestre régional "Équibreizh" et départemental "Morbihan à cheval".

Fort d'un réseau de 7 365 km d'itinéraires de randonnées, le Morbihan investit durablement, à hauteur de 2,6 millions d'euros par année, pour entretenir, sécuriser et développer un réseau de sentiers cohérent, continu et accessible sur l'ensemble du territoire.



Hôtel du Département
2 rue de Saint-Tropez
56000 VANNES
Tél. 02 97 54 80 00

morbihan.fr     

